



« Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais »

Lettre de l'association n°20, octobre 2019



Cher(e)s ami(e)s et membres de l'association,

Samedi 15 octobre dernier, la commune de Mézidon V.A. a reçu les « Rubans du patrimoine » pour « la restauration du clos de la chapelle de Sainte-Marie aux Anglais et plus largement la démarche de mise en valeur du patrimoine de la commune de Mézidon Vallée d'Auge ». Distinction régionale remise par plusieurs institutions liées au bâtiment et par la Fondation du Patrimoine . Monsieur François Aubey, Maire de Mézidon V.A., a eu l'amabilité de proposer la chapelle pour lieu de la remise de ce prix. Si je considère cette distinction, les différents groupes qui ont souhaité visiter la chapelle dont un groupe belge qui a voulu qu'y soit célébré une messe et le succès des journées « portes ouvertes », il semble qu'il y a un intérêt grandissant pour les monuments de notre région. La Normandie ne se résume pas à Deauville et Cabourg ! Mais il faut que nous offrions au public des dates où il pourra venir voir plusieurs monuments et y trouver portes ouvertes. La création de l'APEPA dont nous parlerons ici va dans ce sens. Nous avons une année pour nous préparer et il nous faut constituer un petit groupe de membres de l'association prêts à venir deux ou trois fois par an faire le guide de la chapelle. Croyez-moi, guider les visiteurs, les aider à comprendre l'intérêt de cette chapelle, répondre à leurs questions est très enrichissant !

Dans l'espoir de susciter des vocations, je vous souhaite une bonne fin d'année !*

J. E. DEVOS
Président de l'association

1. Restauration de la chapelle

La première phase de travaux : clos et couvert s'est terminée au premier semestre 2018 et nous sommes entrés dans la seconde phase : la restauration du décor, les peintures, les sculptures. Il nous faut maintenant d'une part préparer un dossier administratif pour cela nous avons besoin d'un maître d'œuvre et d'autre part rechercher des financements. Il nous faut mener les deux activités simultanément car il ne servirait à rien d'avoir les autorisations mais non le financement et réciproquement !

La première nécessité était, à la demande de la DRAC, de compléter le diagnostic des peintures réalisé en 2014 par la société ARCOA. Pour ce faire nous avons lancé un appel à candidature en direction de 8 sociétés spécialisées dans la restauration de décors peints. Nous avons reçu 4 réponses, dont une s'est rapidement désistée. Des trois en lice nous avons choisi « Art partenaire » car c'était la seule présentant une expérience sur des peintures murales romanes et sur des supports poreux.

Le rapport remis par Art Partenaire et sa mandataire Madame Mélodie Bonnat est extrêmement documenté et très précis. Nous allons essayer de le résumer. Trois grandes rubriques :

- Quelles sont les origines des dégradations du décor peint de la chapelle ?
- Comment peut-on les caractériser ?
- Comment y remédier ?

1.1 Origine des dégradations du décor peint et des sculptures

1.1.a Instabilité du bâti et humidité : la chapelle est construite sur un terrain fortement argileux et une insuffisance des contreforts, du chœur essentiellement, a amené des glissements de pierres, les murs du chœur se sont écartés. Ces mouvements de pierres ont justifié la pose de tirants. L'humidité a deux origines, d'une part une longue absence de couverture au-dessus du chœur au 19^e siècle et des défauts de couverture concernant l'ensemble du bâtiment pendant de longues périodes. D'autre part des remontées capillaires provenant de l'humidité de ce fond de vallée mais aussi d'un manque de drainage du terrain.



Glissement des pierres de l'arc de voûte

1.1.b Des modifications architecturales anciennes: si l'implantation au sol de la chapelle n'a pas été modifiée depuis 1220, les murs couverts de peintures ont été creusés à de nombreuses occasions entraînant des pertes et des dégradations du décor. Citons : les deux fenêtres gothiques, la porte donnant vers une sacristie dans le mur du chœur, la piscine liturgique, une armoire et des niches sur le mur nord ainsi que l'aménagement de l'enfeu pour recevoir les gisants qui ont dû être réalisés trop grands, un retable posé autour de l'autel enfin les tirants.

1.1.c Des restaurations datant du 19^e et début du 20^e siècle : un enduit « épais » a été appliqué à une époque difficile à définir, celui-ci a été enlevé en 1844. Ce serait un mélange d'enduit à la chaux et de badigeon de plâtre, amenant une forte concentration en ions sulfates très toxiques pour la pierre. Par la suite on a employé du ciment pour ces rebouchages, substance hétérogène vis-à-vis des différents enduits de chaux employés jusque-là.

1.1.d Quatre campagnes de restaurations partielles : chaque campagne a été réalisée avec des méthodologies différentes de dégagement, de re fixation, de comblements des lacunes. L'utilisation d'adhésifs de synthèse, abandonnés depuis, n'a été très heureuse.

1.2 Comment cela se traduit-il sur le décor ? Comment y remédier ?

Les glissements de pierres les unes par rapport aux autres va entraîner des déplacements vers le bas des voûtes, des fissures verticales allant jusqu'à 5-10 cm d'ouverture Ces actions altèrent l'adhérence des enduits et des peintures, altèrent la planéité du décor et même créent des fissures dans celui-ci.

Il reviendra au maître d'œuvre de décider si l'on peut réaligner les pierres dans leur position d'origine sans entraîner de nouvelles détériorations du décor peint.

Contre l'humidité, l'effort essentiel a déjà été réalisé dans la première tranche de travaux : drainage du terrain, étanchéité de la toiture, pose de gouttières éloignant les eaux pluviales. Le carrelage du sol a été retiré en 1950 à la demande de Mr Merlet architecte en chef des monuments historiques. Madame Bonnat conseille de ne pas remettre de carrelage, de laisser en terre battue avec un mélange terre/chaux.

L'humidité a entraîné des dépôts salins qui ont cristallisé formant des dépôts blancs sur la pierre, des desquamations qui fragilisent la couche picturale. Ceux-ci pourront être stabilisés par une transformation chimique en un composé insoluble et stable (le sulfate de baryum).

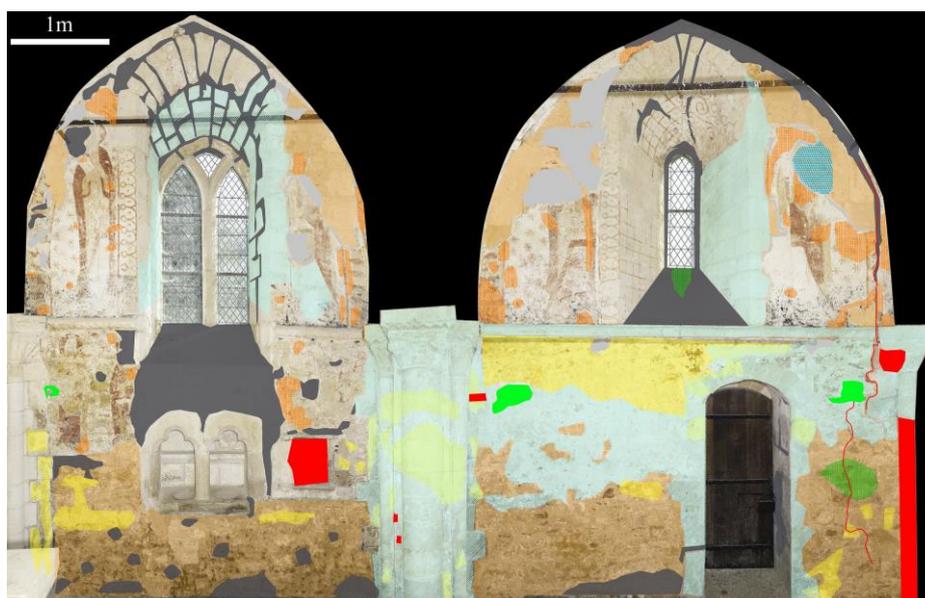
Les modifications architecturales ont souvent détruit une partie du décor historié, celui-ci est perdu définitivement. La dépose des gisants, la pose du retable autour de l'autel, la pose des tirants du chœur et de la nef, toutes ces opérations furent réalisées sans respect des arcs et colonnes proches qui furent attaquées au burin. Autour des gisants manquent de nombreuses pierres. Il appartiendra au maître d'œuvre de voir dans quelle mesure (et à quel prix...) on peut arranger ces dégâts.

Tous les bouchages réalisés au ciment vont devoir être retirés et remplacés par un enduit de chaux. Les essais de Madame Bonnat montrent qu'enlever ces verrues est loin d'être aisé. On peut abimer l'enduit à la chaux voisin. Même certains rebouchages à la chaux devront être soit refaits ou tout au moins arasés quand ils furent réalisés sans respect de la couche picturale. La composition et la couleur des enduits devront correspondre aux originaux.

Finalement toute la couche picturale devra être revue tableau par tableau et subir d'abord un dépoussiérage en douceur, peut-être un nettoyage à l'eau déminéralisée. Les anciens traitements destinés à fixer la couche picturale seront enlevés avec un solvant et des bâtonnets de coton.

Les restaurateurs et le maître d'œuvre devront enfin décider d'une méthodologie pour rendre les tableaux plus lisibles. Celle-ci pourra comprendre la dépose de repeints précédents inacceptables et bien sûr un comblement de la couche picturale partout où cela est possible.

Comme demandé par la DRAC le travail de Madame Bonnat comprend un grand nombre de photos et de dessins au trait documentés donnant scène par scène les dégradations observées et les diverses restaurations qu'elles ont subies. Ce rapport a été accepté sans modifications ni compléments par la DRAC.



Définition des zones d'intervention sur une photo traitée par un programme de restaurateur

1.3 Evaluation des coûts

Madame Bonnat a évalué le coût du travail des restaurateurs de peintures. Il s'élève selon elle à 133 500€ pour le chœur et à 139 000€ pour la nef, 21 000€ étant considérés comme option complémentaires. Il faudra également faire appel à une entreprise de maçonnerie et un restaurateur de sculpture si nous voulons restaurer tous les décors. Nous imaginons un coût total de l'ordre de 420 000€ pour l'ensemble. Nous proposons, comme pour la première phase des travaux de distinguer deux tranches : une tranche ferme, le chœur par exemple et une tranche conditionnelle. Cette dernière sera exécutée immédiatement après la première ou plus tard suivant nos capacités financières.

Nous devrions avoir une subvention d'état et du département couvrant environ la moitié des frais. Nous allons maintenant chercher à couvrir par mécénat les 50% restant. Le début des travaux est prévu dans le meilleur des cas en 2021.

1.4 Le retable

Signalons enfin que en démontant le clocher dans la première phase de travaux, on a retrouvé un grand nombre des planches qui constituaient le retable du chevet de la chapelle. Celui-ci fut retiré vers 1953-1955 Ces planches n'ont pas trop souffert de leur long séjour dans le clocher ouvert à tous les vents et toutes les pluies. Mais les peintures

qui le recouvraient ont presque entièrement disparu. Seules deux des planches pourront peut-être donner une idée de cet ancien retable. Nous étudions la possibilité de les restaurer.

2 Vie de l'association

2.1 Effectif actuel

L'association a enregistré à ce jour 177 adhésions. Depuis ses 6 années d'existence, nous avons dû radier une vingtaine de membres pour diverses raisons : décès, départ de la région ou absence de toute participation à la vie de l'association: pas de cotisations, ni présence ou pouvoir pour l'assemblée générale. Sur les 154 membres ainsi actifs, 82 sont des femmes et 72 des hommes. Une certaine parité est ainsi constatée, ce qui est rare dans ce type d'association culturelle où souvent prédominent les femmes.

2.2 Participation à l'activité numérique

Le site internet est toujours remarquablement complété par notre ami Michel Kohn qui y reporte la vie de l'association.

Rappelons que nous avons ouvert un compte facebook : [facebook.com/accsma](https://www.facebook.com/accsma). Sur celui-ci pas moins de 35 articles ont été publiés par Michel Kohn et Jacques Devos. Les sujets sont des plus divers : détails architecturaux, personnages liés au bâtiment, évolution de la restauration etc...La fréquentation du site a tendance à augmenter : parti de 30 à 40 visiteurs du site à chaque nouvel article nous sommes passés à souvent plus d'une centaine actuellement. L'annonce du prix du « Pèlerin » nous a amené 223 visites du site.

2.3 APEPA

L'association a adhéré à l'Alliance pour le Patrimoine des Eglises en Pays d'Auge ou APEPA. Celle-ci organise des visites de plusieurs églises dans une après-midi. De façon générale elle œuvre à faire connaître les églises du pays d'auge. Le gros problème est l'ouverture de celles-ci au public. Un plan d'ouverture pour l'été 2019 a été proposé qui engageait 8 églises dont la nôtre.

2.4 Visites de la chapelle

C'est avec grand plaisir que nous avons enregistré un nombre croissant de demandes de visite de la chapelle par des groupes :

- groupe Nature du Calvados,
- Lyceum de Caen,
- groupe HMS de Hermanville,
- fraternité « Notre-Dame des Nations » de Bruxelles qui a demandé à y célébrer une messe,

La société historique du Havre, soit environ 50 personnes, a demandé à venir en mai prochain.

D'autre part nous avons ouvert la chapelle tous les samedis du mois de juillet et de la première moitié d'août. Cette ouverture a été annoncée par la presse locale et coïncidait avec les deux ouvertures prévues en juillet et août par l'association APEPA dans 8 églises de la région. La chapelle a également été ouverte juste après le forum des associations soit le 7 septembre et pour les deux journées européennes du patrimoine des 20 et 21 septembre.

Nous pouvons considérer que nous avons ainsi reçu environ 250 personnes toutes visites confondues. Au cours de ces visites la vente de posters, plaquettes, brochures a étoffé nos recettes.

2.5 Electricité

La commune a obtenu la pose d'une installation définitive d'électricité dans la chapelle. Nous l'en remercions vivement. Le coût de la puissance consommée sera faible et probablement inférieur à celui de l'abonnement.

2.6 Assemblée générale 2019

Elle s'est tenue le 19 octobre dernier. Le nombre de présents et de personnes représentées est passé de 46 à 52, signe d'un intérêt maintenu pour notre association. Le rapport d'activité et le rapport financier furent tous deux adoptés à l'unanimité. Nous donnons ci-dessous le rapport financier.

A la fin de l'exercice précédent le bilan était le suivant (tous chiffres en euros) :

Compte bancaire	1 043	Report à nouveau	1 696
Caisse	567		
Chèques à remettre	86		
TOTAL	1 696		1 696

Le compte d'exploitation pour l'exercice 2018/2019 est le suivant :

Assurances	193	Adhésions et cotisations des membres	1 240
Frais de bureau, photocopies	795	Dons	263
Adhésions diverses de l'association	75	Subvention de la commune	340
Frais bancaires	18	Intérêts bancaires	47
		Vente posters, brochures	501
TOTAL	1081		2391

Soit un bénéfice de 1 310 € pour l'exercice

Notre compte auprès de la Fondation du Patrimoine dépasse les 5 000 € mais nous ne l'incluons pas dans notre budget car il n'est plus laissé à la libre disposition de l'association. Par statut, cette somme doit être employée pour « notre » restauration si ce n'est pas le cas, elle ira à un autre projet.

Le bilan en fin d'exercice est donc le suivant avant décision de l'assemblée générale :

Compte bancaire	2 684	Report à nouveau	1 696
Compte livret A	61		
Caisse	261	Bénéfice de l'exercice 2018/19	1 310
Total	<u>3006 €</u>		<u>3006 €</u>

L'assemblée a décidé que ce bénéfice serait porté en report à nouveau.

- *Si vous souhaitez faire le guide pour quelques visites de la chapelle à l'été 2020, contacter moi à l'adresse ci-dessous. Les connaissances nécessaires pour répondre à presque toutes les questions ont été écrites dans un petit fascicule que je vous donnerai. Pas de craintes à avoir de ce côté ! J. E. D.*

NB : pour toute réaction à cette lettre par internet employer l'adresse : ccsma@orange.fr